

Le sous-préfet au réfectoire

Le modeste réfectoire de la banale école primaire est bondé. S'y pressent quelque 300 personnes (150 selon la police) dont un quart n'a pas trouvé de place assise et s'est réparti le long de trois côtés – le 4ème étant réservé aux officiels, c'est-à-dire le maire, le sous-préfet, le responsable de la DDT (non, il ne s'agit pas du célèbre pesticide, mais de la Direction Départementale des Territoires, cf. Note 1) ainsi que deux ou trois membres du labo d'hydro-géologie qui a fait l'étude technique délimitant la zone à risques (glissements de terrains et inondations), objet de l'assemblée.

La quasi totalité des présents (environ un cinquième de la population communale) habitent évidemment dans ladite zone située entre la rivière et le haut de la colline – sur laquelle une résidence composée de "villas" (les Parigots diraient "pavillons") genre *Sam'suffi*, avaient été bâtie il y a une dizaine d'années.

Normal : ceux-ci viennent de réaliser que le plan en couleurs figurant leurs habitations existe déjà depuis plus d'un an... et, erreur psychologique majeure (bien typique de nos fonctionnaires) c'est en rouge qu'est peinte la portion à risques majeurs ! Cela équivaut à agiter un chiffon de même couleur devant les citoyens bernés, car la chose rend les dites *Sam'suffi* pratiquement invendables...

Cerise sur le gâteau (si l'on peut dire) : on soupçonne la poignée de propriétaires au parfum depuis le début du projet d'avoir bénéficié – en catimini – de rectifications favorables...

C'est dire l'atmosphère électrique qui règne dans la salle – estimée de « force 8 sur l'échelle de la colère » par la correspondante de *La Dépêche du Midi* !

Alors que le responsable de la DDT présente l'historique, des exclamations, persifflages et autres accusations fusent, obligeant le sous-préfet à hausser le ton. Un peu trop, car – sans doute inspiré par les coups d'éclats de son supérieur Hortefeux et les mouvements de menton de notre omniprésent –, il se laisse aller à des propos de matamore, genre "*Je peux vous montrer que moi-aussi je connais la provocation*" (Note 2) ou de suffisance, genre "*Je suis très occupé ces temps-ci, car d'autres communes sont dans la même situation et, de plus, je remplace momentanément le préfet*"... au point de frôler une émeute qui aurait eu vite fait de pousser sous-préfet et compagnie vers la sortie aux cris de "*Cassez-vous pauvres cons !*", en y assimilant le maire lui-même pour sa complicité dans l'absence de transparence et pour l'affront relativement au minable réfectoire, alors que la ville ne manque pas de lieux de réunion plus amples et plus dignes.

Je me demande d'ailleurs si l'hésitation de la majorité des participants à en venir aux insultes (on sait le caractère bouillant des Pyrénéo-Méridionaux), n'est pas due au fait que notre maire est officiellement socialo... Cela a certainement rendu perplexes non seulement les quelques godillot(e)s farouchement sarkozistes – si, si, il en existe encore –, mais aussi les gauchocentristes sans doute bien représentés dans la salle ; si fait que le calme républicain revint peu à peu en dépit de quelques coups de gueule aux résonances lepénistes, gauchistes ou clochemerlesques qui continuèrent à ponctuer la réunion.

Le sous-préfet rappela que l'État n'a pas pour habitude de subventionner les dépenses des particuliers aux renforcements dont leurs habitations auraient éventuellement besoin. Seules celles dont le danger d'écroulement s'avèrerait imminent seraient évacuées et dédommagées dans le cadre de la procédure "catastrophes naturelles" ; pour lesquelles tout propriétaire paie une taxe *ad hoc*... Ce qui, finalement, favoriserait celles situées juste au bord de la falaise – les plus virulents donc, parce qu'ils estiment que le PPR dévalorise complètement leur bien.

Aussi, me dis-je que si j'avais besoin d'un logement rupon à prix cassé (c'est le cas de le dire), j'aurais intérêt à acheter une de celles-là, à vider plus souvent que nécessaire sa piscine afin d'activer le glissement du terrain, pour ensuite exiger de la justice une villa dans une belle et bonne résidence

de standing sur les hauteurs de Toulouse !... Ainsi le dicton "le malheur des uns fait le bonheur des autres" serait confirmé pour la énième fois.

Quant à tirer de cet épisode une autre leçon – plus politicienne –, je vous laisse le soin de juger vous-mêmes si la Sarkozie et ses sous-préfets ne sont pas en train de ringardiser la bonhomie de Badinguet et de ses sous-préfets à lui, disqualifiant la comparaison maintes fois faite entre Napoléon-le-Petit et Nicolas-le-tout-aussi-Petit mais se prenant pour un Grand !

Notes :

1 : Saluons quand même le plaisantin (malgré lui ?) qui a choisi ce pompeux et rigolo acronyme – Alphonse Daudet, auteur du *Sous-préfet aux champs* aurait adoré !

2 : Je n'ose penser que c'est peut-être aussi parce qu'une escouade de flics planqués quelque part se tenait prête à intervenir en cas de risque majeur pour le sous-préfet en question.